



Une modification historique de la Loi canadienne sur la santé améliorera et élargira l'accès aux soins de santé mentale et de traitement de la toxicomanie, selon la SCP

Le 16 octobre 2024 (Ottawa) – La Société canadienne de psychologie (SCP) soutient fermement le projet de loi C-414, *Loi modifiant la Loi canadienne sur la santé* (services de santé en matière de santé mentale, de dépendances et de consommation de substances), qui a été déposé à la Chambre des communes par le député Gord Johns (Courtenay—Alberni) à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale (10 octobre 2024).

La SCP milite depuis longtemps en faveur de la parité entre les soins de santé mentale, les soins de santé liés à l'usage de substances psychoactives et les soins de santé physique. Ce projet de loi améliorera et élargira l'accès à une plus large gamme de services de santé mentale et de traitement de la toxicomanie financés par l'État, y compris les services psychologiques. « Au Canada il ne devrait pas être plus difficile d'accéder aux services de santé mentale et de traitement de la toxicomanie que d'accéder aux soins de santé physique. Les psychologues s'occupent de ces trois volets et nous savons que santé mentale est synonyme de santé », a déclaré la Dre Anita Gupta, présidente de la SCP. « Il s'agit d'une occasion sans précédent pour les parlementaires de s'unir afin de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte lorsqu'il s'agit de l'accès aux soins de santé, que les besoins soient d'ordre mental, physique, ou liés à l'utilisation de substances psychoactives ».

L'approbation de ce projet de loi sera une étape cruciale et nécessaire pour combler les lacunes actuelles et atteindre l'objectif principal de la Loi canadienne sur la santé, à savoir « protéger, favoriser et améliorer le bien-être physique et mental des habitants du Canada et faciliter un accès satisfaisant aux services de santé, sans obstacles d'ordre financier ou autre. » Sans parité en santé, nous échouons.

La SCP se réjouit de travailler avec les parlementaires et d'autres partenaires pour soutenir l'adoption du projet de loi C-414.

- 30 -

À propos de la SCP

La Société canadienne de psychologie est le porte-parole national de la science, la pratique et l'enseignement de la psychologie au Canada et se voue à la promotion de la santé et du bien-être des Canadiens. La SCP est la plus importante association de psychologues du Canada et représente les psychologues en pratique publique et privée, les professeurs d'université et les chercheurs universitaires, ainsi que les étudiants. Les psychologues constituent le plus grand groupe de fournisseurs de soins de santé mentale spécialisés soumis à une réglementation, ce qui fait de notre profession une ressource indispensable pour la prestation de soins psychologiques aux Canadiens qui en ont besoin.

Personne-ressource : M. Eric Bollman, Spécialiste des communications
Société canadienne de psychologie, 613-853-1061
ebollman@cpa.ca